

SAINT-RAPHAEL

## NIVEAU 0

SEJOUR/CUISINE	25,90
CH	13,77
HALL/DEGT.	4,71
WC	1,92
BAINS	3,82
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>	<b>50,12 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	10,53
JARDIN	63,99

**TOTAL DES SURFACES 124,64 m<sup>2</sup>**

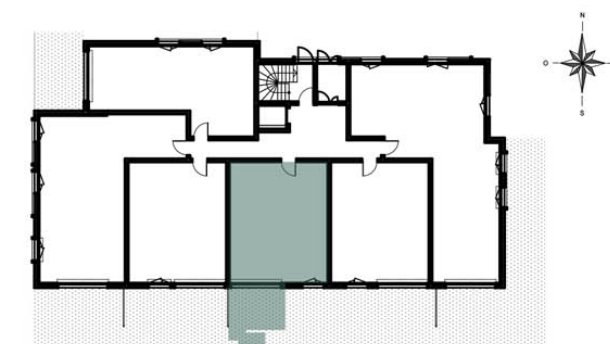
**EXPOSITION : SUD**

**2 PIECES**

**003**

Date: 27/07/2018

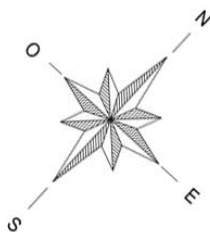
F.2VT : Fenêtre 2 vantaux tiercé  
 PL : Placard  
 V.R : Volet roulant  
 PFC : Porte fenêtre coulissante  
 ECS : Eau chaude sanitaire  
 G.C : Garde-corps  
 VC : Volet coulissant  
 Faux-plafond  
 Terrasse bois



PLANS DE VENTE PROVISOIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS SUIVANT ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE.

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des dispositions techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement. La hauteur sous plafond, soffites, retombées de poutre, canalisations et déviements, ne sauraient être inférieure à 2,10m. Ces éléments ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques.





LES JARDINS DE  
MANOU

SAINT-RAPHAEL

## NIVEAU 0

SEJOUR/CUISINE	25,90
CH	13,77
HALL/DEGT.	4,71
WC	1,92
BAINS	3,82
<b>TOTAL SURFACE HABITABLE</b>	<b>50,12 m<sup>2</sup></b>
TERRASSE	10,53
JARDIN	63,99

**TOTAL DES SURFACES 124,64 m<sup>2</sup>**

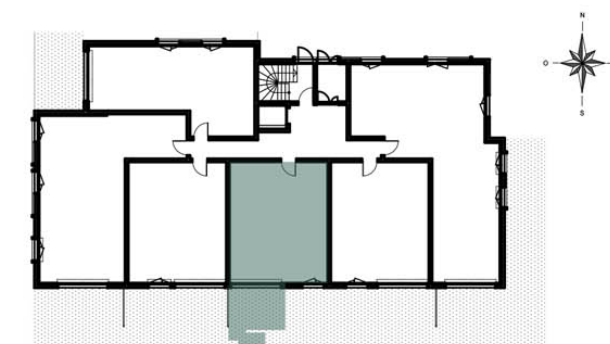
**EXPOSITION : SUD**

**2 PIECES**

**003**

Date: 27/07/2018

F.2VT : Fenêtre 2 vantaux tiercé  
 PL. : Placard  
 V.R : Volet roulant  
 PFC : Porte fenêtre coulissante  
 ECS : Eau chaude sanitaire  
 G.C : Garde-corps  
 VC : Volet coulissant  
 Faux-plafond  
 Terrasse bois



PLANS DE VENTE PROVISOIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE MODIFIÉS SUIVANT ÉTUDE ENERGÉTIQUE.

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des dispositions techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement. La hauteur sous plafond, soffites, retombées de poutre, canalisations et dévoiements, ne sauraient être inférieure à 2,10m. Ces éléments ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques.